

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 1

Rubrik: La vie de la colonie suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

26 JANVIER

FÊTE ANNUELLE de la PRO TICINO

Sous la présidence d'honneur de S.E. l'Ambassadeur de Suisse, M. Pierre Micheli, banquet au Chalet Edouard, 31-33, rue Manin, Paris, 19^e, à 13 h. 30, suivi d'une Sauterie familiale, de 16 h. 30 à 22 h. Orchestre par les renommés Young-Fellows.

Tous les Tessinois de Paris, nos amis confédérés et français, sont chaleureusement invités à assister à cette réunion.

Renseignements et inscriptions :

- C. Baumann, 8, rue de Mulhouse (Gut. 36-81).
D. Bonetti, 26, rue Guynemer (Lit. 06-85).
O. Beckert, 31, rue Nationale (Por. 00-81).
Chiesa, Café « Le Français », 3, avenue de l'Opéra (Opé. 88-20).

8 FEVRIER

SOIRÉE ANNUELLE

à 20 h. 45

l'UNION CHORALE SUISSE
sous la Présidence d'honneur
de S.E. l'Ambassadeur de Suisse en France
Salle des Fêtes, Mairie du 14^e arrondissement
2, place Ferdinand-Brunot - Métro : Mouton Duvernet
Au Programme, commenté par ROGIUS :
Orchestre, direction BOB DIETRICH, de Fribourg
Chœurs mixtes et Yodels - Direction : M. A. LABADIE
Du vrai théâtre, une comédie gaie avec de vrais acteurs
Un acte
Des danses folkloriques
animées par les membres de l'U.C.S.

★ ★ ★

De minuit à l'aube :

GRAND BAL DE NUIT

avec l'orchestre BOB DIETRICH et son ensemble
Buffet chaud et froid, tenu par MAX UNGEMUNTH
Cartes d'entrée : 400 francs
En vente à l'OFFICE SUISSE DU TOURISME, 37, boulevard des Capucines, depuis le 15 janvier. Et chez JIMMY, 13, rue Rougemont, et chez les membres de l'U.C.S.

1^{er} MARS

Société Suisse de Gymnastique de Paris

Soirée annuelle
avec l'Alp Sektion de Zurich
Compétition pour le Challenge Ovomaltine
disputée par l'Alp Sektion
contre une sélection de Paris (2 mars 1958)
Retenez ces deux dates - Merci
Location des places :
MM. Ammon, 69, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris.
M. Charbonnier, 166, Bd Montparnasse, Paris, 14^e.
et, à partir du 10 février, à l'Office National Suisse de Tourisme, 37, Bd des Capucines, Paris.

LA VIE DE LA COLONIE

COMPTES

LES GENEVOIS DE PARIS

Sur l'invitation de M. Paul Gilliland, directeur de la Chambre de Commerce suisse en France, les Genevois habitant la capitale se sont réunis le 12 décembre à la Maison des journalistes pour célébrer l'Escalade. La salle était décorée aux couleurs genevoises et abondamment fleurie.

L'Ambassadeur et Mme Pierre Micheli présidaient la table d'honneur.

Le menu du dîner comprenait entre autres la poule au riz et la marmite traditionnelle.

M. Gilliland souhaita la bienvenue aux Genevois de Paris et remercia l'ambassadeur de sa présence. M. Pierre Micheli prononça avec beaucoup d'éloquence le discours de circonstance. Après avoir dit le plaisir qu'avaient les Genevois de se retrouver ensemble en cette soirée commémorative, il déclara : « Le moment est venu de nous recueillir un instant et d'adresser une pensée émue à cette cité de Genève, qui occupe dans notre cœur une place à part, en nous associant de France aux Genevois qui commémorèrent l'Escalade. Du 12 décembre 1602 au 12 décembre 1957, trois cent cinquante années se sont écoulées, plus du tiers d'un millénaire, une douzaine de générations. Durant cette longue période, le visage de notre ville s'est transformé, les façons de penser ont évolué, mais aucun détail concernant cette nuit, au cours de laquelle Genève a repoussé l'assaut du duc de Savoie, ne s'est perdu. »

Et l'ambassadeur rappela, en termes très impressionnans, toutes les phases du combat qui se termina victo

Arbre de Noël du Cercle Suisse Romand

S'il est une manifestation de la Colonie Suisse de Paris qui est attendue par tous les enfants et les parents, c'est bien la Fête de Noël du Cercle Suisse Romand.

Celle-ci a eu lieu le samedi 14 décembre 1957 dans la salle des Sociétés Savantes, à Paris.

M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Micheli ont bien voulu honorer de leurs présences cette belle fête de la Colonie, à laquelle assistaient également M. le Conseiller Chavaz, M. le Consul Kœtschet et Mme Kœtschet, les Presidents des Sociétés Suisses de Paris et de l'A.P.G.I.S.

Plus de 200 enfants ont retrouvé avec joie leur grand ami Aimé Théo, et le Père Noël distribua ensuite à chacun, jouets et friandises.

La salle étant après réservée aux danseurs, ce n'est que très tard que tous se séparèrent, fatigués, mais heureux d'avoir pu s'adonner à leur sport favori.

LA SUISSE DE PARIS

RENDUS

ONT CÉLÉBRÉ L'ESCALADE

torieusement, puis il décrivit le développement de Genève, de 1602 à nos jours, et termina en rappelant la belle formule du serment et en recommandant aux assistants : « Dans la vie, faites votre devoir sans autres préoccupations, tout le reste vous sera donné de surcroît. »

L'acteur Fernand Bercher lut solennellement quelques belles pages de René-Louis Piachaud sur l'Escalade, et l'assistance écouta debout la lecture des noms de ceux qui tombèrent dans cette nuit historique. Puis le « Cé què lainô » fut chanté, avec autant de ferveur, sur les bords de la Seine que sur les bords du Rhône. Ensuite, au cri de : « Qu'ainsi périssent les ennemis de la République ! », la somptueuse marmite éclata en mille morceaux.

Quand chacun en eut sa part, Fernand Bercher interpréta quelques-unes des pages les plus caractéristiques du « Livre de Blaise » de Philippe Monnier, qui furent très acclamées. Et la soirée se continua, au son des chansons de l'Escalade, dans une franche gaîté. Mais, à minuit, le charme fut rompu, chacun s'en fut rapidement regagner sa voiture, car la Maison des journalistes étant installée dans le quartier des Halles, à 0 h. toutes les voitures doivent être parties pour faire place aux camions de ravitaillement de la capitale. Les assistants regrettèrent alors seulement de n'être pas à Genève, où les fêtes de l'Escalade peuvent se prolonger à loisir.

V.

« Journal de Genève ».

L'UNION CHORALE SUISSE

Le 15 décembre, le groupe des cinq yodleurs de l'U.C.S. a apporté son concours habituel et bénévole à l'arbre de Noël offert aux retraités de la maison de l'avenue Saint-Mandé. M. R. Zurcher, son Président, dirigait avec sa constante et bienveillante autorité une cérémonie tant appréciée par nos chers vieux amis retraités. Que demander mieux, un bel arbre, des friandises, des chants du pays, de la chaude sympathie.

La joie brillait dans ces regards de vieux et toujours jeunes cependant. Un plaisir véritable que d'apporter nous autres (futurs retraités peut-être), à des compatriotes déjà usés par la vie mais vivant si heureux malgré tout dans « LEUR MAISON », un rayon de soleil, en décembre...

LAPSUS CALAMI

Dans notre numéro de décembre, lire page 3 et 22 Koetchet au lieu de Goetschet, Caratsch au lieu de Karatsch et quatrième année au lieu de troisième année.

COURS DU SOIR

Nous avons le plaisir de rappeler à nos compatriotes que la deuxième période des cours du soir commencera le 1^{er} février prochain. Les cours ont lieu de 20 à 22 heures.

Cours prévus

Lundi : Anglais I^{er}, Français I^{er}.

Mardi : Allemand II^e, Sténographie (cours de vitesse), système Stolze-Schrey.

Mercredi : Anglais II^e, Français III^e.

Jeudi : Allemand I^{er}, Français II^e, Espagnol 1^{er}.

Vendredi : Allemand III^e, Italien I^{er}, Français III^e.

Degré d'enseignement. — 1^{er} degré : pour débutants ; 2^e degré : moyen ; 3^e degré : supérieur.

Prix des cours. — 2.000 francs payables à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission. — Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 800 francs, plus un droit d'inscription de 100 francs. Il est bien entendu que les Etudiants déjà inscrits pour la première période (octobre à fin janvier) continueront les études commencées en octobre.

Nous sommes disposés à recevoir de nouveaux élèves et à former de nouvelles classes de débutants, à moins que leurs connaissances leur permettent de fréquenter les classes déjà commencées.

Dates d'inscription. — Les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, aux heures d'ouverture habituelle (9 à 12 heures et 14 à 18 heures, sauf le samedi après-midi) et aux jours et heures suivants :

Mardi 21 janvier : de 20 h. 30 à 21 h. 30.

Samedi 25 janvier : de 15 h. à 17 h.

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examen de fin d'études. — En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.

LE PETIT CHŒUR DU COLLEGE DE MONTREUX A PARIS

Le 15 février prochain à 20 h. 30, à la salle Pleyel, avec le concours de l'Orchestre de Chambre de la Radiodiffusion Française, sous la direction de Pierre Capdevielle, le petit Chœur du Collège de Montreux, dirigé par M. Robert Mermoud, se fera entendre dans des œuvres de Binet, Boller, Dalcroze, Martin.